



Conférence 2017 de l'IIC Canada Nouveautés dans les lois et la politique en matière de communications Profils des conférenciers

Mardi 14 novembre

Les cours canadiennes et la juridiction en matière d'Internet

Rapport de recherche

JANET WALKER CD, B.A. (distinction) M.A., J.D., Ph. D. (Oxon), est une arbitre certifiée qui travaille pour Arbitration Place à Toronto, Outer Temple Chambers à Londres ainsi qu'à Sydney, en Australie. Elle est professeure de droit (et ancienne doyenne associée) à la Osgoode Hall Law School, membre du Barreau de l'Ontario et conseillère juridique agréée du Barreau de l'État de New York.

M^{me} Walker a été la seule arbitre en chef et co-arbitre dans les arbitrages pour l'ICC, l'ICDR, le DIAC et la SIAC en plus d'avoir occupé divers postes dans d'autres arbitrages *ad hoc*. Elle est membre des groupes d'experts de l'ACICA, des BVI, de la CIETAC, du HKIAC, de l'ICDR, du KLRCA, de Shanghai, de Shenzhen, de la SIAC et de l'Ukraine, et elle a une bonne connaissance de l'espagnol et du français.

La professeure Walker a été reconnue dans le répertoire de l'ICC Canada en 2001 et elle un des membres fondateurs de la Toronto Commercial Arbitration Society (anciennement Arbitration Roundtable of Toronto), de la section canadienne du CI Arb (et ex présidente fondatrice de la section de Toronto), du Young Canadian Arbitration Practitioners (conseillère fondatrice), et de l'organisme ArbitralWomen; et elle est membre de la LCIA, de l'IBA, de l'IPBA, de l'ICCA et de la Worshipful Company of Arbitrators.

Pendant 20 ans M^{me} Walker a été conseillère et témoin juridique expert dans des dossiers de litiges transfrontaliers et complexes ainsi que dans des groupes de travail sur la réforme du droit pour l'American Law Institute, l'ABA, l'IBA et la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, y compris son conseil consultatif du projet d'Arbitrage international commercial. Elle a été membre du Groupe de travail qui a défendu avec succès l'adoption de la version 2006 de la Loi type en Ontario; et membre exécutive du Comité organisateur de l'ICCA 2018 de Sydney.

En plus d'avoir rédigé le texte principal du Canada sur le droit privé international, *Canadian Conflict of Laws*, pendant plus de 15 ans, M^{me} Walker est rédactrice en chef des travaux sur le litige civil et le litige complexe. Elle a été conseillère en common law auprès du comité du règlement des Cours fédérales du Canada (2006-1515) ainsi que conseillère pédagogique auprès du CI Arb (2014-2015).

La professeure Walker est secrétaire générale de l'Association internationale du droit procédural et ancienne présidente d'ILA Canada. Elle a entraîné l'équipe Vis Osgoode (2001-14), y compris l'année où elle a remporté le concours d'arbitrage. Elle a été professeure invitée du Leverhulme Trust à l'University College d'Oxford; professeure de droit international au Centre Hauser de l'Université de New-York et aux universités NYU/NUS à Singapour ainsi que professeure invitée à des universités en Tunisie (2001-14), Australie, Israël, Italie, Croatie et en Chine. Elle est également codirectrice du cours diplômant CI Arb Oxford en arbitrage international depuis 2014.

Depuis 2010, M^{me} Walker est reconnue dans des répertoires de premier plan, dont le *Who's Who Legal* (Canada et International), *Chambers*, et *Best Lawyers*.

Modérateur

PETER RUBY est associé chez Goodmans. Sa pratique, aux échelons national et international est axée sur la résolutions de différends dans les domaines des affaires et de la technologie de l'information, y compris les logiciels, les télécommunications, le cinéma, la radio, la télévision, la vie privée et la protection des données, la propriété intellectuelle, le commerce électronique et les litiges liés à l'Internet, l'arbitrage au Canada et transfrontalier, la médiation et les avis juridiques.

M. Ruby représente de grandes entreprises et des multinationales et quelques-uns des fournisseurs et utilisateurs de la technologie de l'information les plus dynamiques au Canada. En ce qui a trait à la vie privée et à la protection de données, il a eu gain de cause dans des cas de confidentialité liés aux affaires et portés devant les cours. Il possède une vaste expérience auprès de clients aux prises avec des atteintes à la vie privée.

M. Ruby est reconnu comme l'un des meilleurs avocats plaidants dans *Chambers Global Guide to The World's Leading Lawyers for Business*, *The Canadian Legal Lexpert Directory*, *Euromoney's Guide to The World's Leading Information Technology Lawyers* et *The Best Lawyers in Canada*. Il est également reconnu par *Benchmark Canada: The Guide to Canada's Leading Litigation Firms and Attorneys* dans les domaines de l'arbitrage international, de l'énergie et de la propriété intellectuelle. Il a travaillé comme auxiliaire juridique à la Cour fédérale du Canada et il est professeur adjoint de droit à l'Université de Toronto où il enseigne le droit des télécommunications et d'Internet. M. Ruby a coprésidé la World Technology Law Conference à Chicago en 2017.

Panélistes

BARRY SOOKMAN est associé principal au bureau de Toronto de McCarthy Tétrault. Il est ancien coprésident du groupe Droit de la technologie et a été à la tête du groupe Internet et commerce électronique de la firme. Auparavant, M. Sookman a été pendant six ans chef du groupe Propriété intellectuelle. M. Sookman fait autorité au Canada dans le domaine de la technologie de l'information, de l'Internet, du droit d'auteur et de la loi relative à la protection de la vie privée et il agit dans des dossiers de transactions complexes en TI/PI, y compris l'externalisation

et les litiges. Il a plaidé de nombreuses causes qui ont fait jurisprudence à tous les échelons de la cour, y compris à la Cour suprême du Canada.

M. Sookman est l'auteur de nombreux livres, dont le traité en six volumes *Computer, Internet and Electronic Commerce*. Par ailleurs, il est professeur adjoint et enseigne la propriété intellectuelle à la Osgoode Hall Law School. M. Sookman est membre du comité sur le droit d'auteur du PTIC (Patent and Trademark Institute of Canada). Il a été admis au Barreau de l'Ontario en 1982.

MARK HAYES est l'un des avocats les mieux connus au Canada en droit de la technologie, droit d'auteur et en droit de la protection de la vie privée. Pendant 25 ans, il a pratiqué le droit en matière de contentieux civil, de la technologie, du divertissement et de la protection de la vie privée à l'un des plus grands cabinets à services complets du Canada avant de créer son cabinet boutique en propriété intellectuelle et technologie, Hayes eLaw LLP, en avril 2009.

Sa pratique porte sur des questions de commerce et de litige liées à la propriété intellectuelle et au droit d'auteur, au divertissement et aux médias, au jeu, à la technologie de l'information et à l'Internet, à la vie privée et à l'accès à l'information. M. Hayes possède une vaste expérience dans les questions de réglementation et auprès des tribunaux fédéraux canadiens, notamment la Commission du droit d'auteur du Canada. Ses clients vont de sociétés de Fortune 500 à des exploitants de sites Web, en plus d'un certain nombre d'associations sectorielles.

Pendant plusieurs années, M. Hayes a offert des services juridiques à titre gracieux à l'organisme Child Find Manitoba, le Canadian Centre for Child Protection et www.cybertip.ca, la ligne canadienne de dénonciation de pornographie juvénile.

Il a rédigé de nombreux articles et a été conférencier invité au Canada et à l'étranger sur des questions liées à la vie privée, au droit d'auteur, au divertissement, à la technologie et à l'Internet. Il est l'auteur de *Privacy Law in Canada*, d'un chapitre de la publication américaine *Proskauer on Privacy*, et coauteur de *The Cyberspace is Not a "No Law Land"*, l'étude marquante de 1997 commandée par Industrie Canada sur la responsabilité sur Internet.

VIVEK KRISHNAMURTHY est un procureur clinique à la Cyberlaw Clinic de la Harvard Law School et conférencier invité cette année à la Davis School of Law de l'Université de la Californie. Avocat de droit international de formation, son enseignement clinique et sa bourse d'études portent sur la réglementation de l'Internet comme phénomène transfrontalier et sur les répercussions des technologies de l'Internet sur les droits de la personne. Il conseille des activistes, des journalistes, des gouvernements ainsi que des entreprises de technologie sur ces questions et il a parlé de l'interaction entre l'Internet et les droits de la personne lors de conférences et de symposiums partout dans le monde.

Diplômé de la Yale Law School, M. Krishnamurthy a obtenu des diplômes de l'Université de Toronto et de l'Université d'Oxford, où il a fait ses études comme boursier Rhodes. Il a été stagiaire auprès de l'hon. Morris J. Fish de la Cour suprême du Canada et il est actuellement membre du conseil d'administration de la Global Network Initiative. Avant d'entrer au service de la Cyberlaw Clinic, M. Krishnamurthy était associé dans les groupes Responsabilité sociale des entreprises et Litiges internationaux chez Foley Hoag LLP.